

ATTESTATION PORTANT SUR LE SCoT DU PAYS DE RETZ

Je soussignée, Nadège PLACÉ, Maire de la commune de VUE, atteste émettre un AVIS FAVORABLE sur le projet du SCoT arrêté par délibération du PETR le 4 juillet dernier.

A VUE, le 22 septembre 2025

Le Maire,



Nadège PLACÉ